

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/04/11/2012011172/justel>

Dossier numéro : 2012-04-11/15

Titre

11 AVRIL 2012. - Arrêté royal établissant une zone de sécurité autour des îles artificielles, installations et ouvrages pour la production, le stockage et le transport d'énergie à partir de l'eau, des courants et des vents dans les espaces marins sous la juridiction de la Belgique (Intitulé remplacé par AR 2014-03-20/03, art. 45, 002; En vigueur : 07-04-2014)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 27-02-2020 inclus.

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Publication : Moniteur belge du 01-06-2012 page : 31377

Entrée en vigueur : 11-06-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-02-04/12, art. 10, 003; En vigueur : 20-03-2020>